

# La nouvelle traduction du Missel Romain

## Points de repère historiques

### **De Vatican II au Missel romain de 1970 à aujourd'hui**

1963 – 2021 : 58 années riches d'événements, de recherches et de tensions dans l'Église et sa liturgie. Évoquons quelques étapes importantes pour le missel de 1970 :

- Dès 1964, quelques semaines après la promulgation de *Sacrosanctum Concilium* et avant même la parution du nouveau missel, des modifications importantes sont apportées à la célébration de la messe : l'homélie est réintroduite, l'usage de la langue vernaculaire est permis, le Notre Père peut être dit par toute l'assemblée.
- En 1969, dans la Constitution apostolique *Missale Romanum*, Paul VI présente le contenu de la nouvelle célébration et met en garde contre une approche superficielle : « il ne faudrait pas croire que cette rénovation du Missel a été improvisée. » [André HAQUIN, *La réforme liturgique de Vatican II a-t-elle fait preuve de créativité et en quel sens ?*]
- En 1970 est publiée la première édition typique (en latin) du *Missale Romanum* ; la traduction française paraît en 1974 (entre 1969 et 1974, le Missel romain de 1970 a été traduit en français et diffusé sous forme de fascicules).
- En 1975 paraît la deuxième édition typique et en 2002, la troisième. C'est la traduction de cette troisième édition typique en latin que les pays francophones sont en train de recevoir.

Il n'e s'agit donc pas d'un « nouveau » Missel romain mais d'une « nouvelle traduction » de la troisième édition typique du *Missale Romanum* de 1970.

### **Pourquoi une nouvelle traduction ?**

Lors de la promulgation du Missel romain par le pape Paul VI, le 30 avril 1969, les catholiques francophones ont reçu une version en français. Cette première traduction a été réalisée rapidement et demandait à être retravaillée, d'autant que l'original latin avait lui-même subi un certain nombre de modifications ou d'ajouts dont il fallait tenir compte.

Au début des années 2000 :

- Le 28/3/2001 : le cardinal Ratzinger (futur Benoît XVI), préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, publie l'instruction *Liturgiam authenticam* (dont les sous-titres sont « de l'usage des langues vernaculaires dans l'édition des livres de la liturgie romaine » et « 5<sup>ème</sup> instruction pour la correcte application de la constitution sur la Sainte liturgie ». Le numéro 9 de cette instruction la situe clairement comme nouvelle référence unique : « *Les dispositions contenues dans la présente Instruction se substituent à toutes celles qui avaient été publiées antérieurement, à l'exception de l'Instruction *Varietates legitimæ* à laquelle ces nouvelles normes doivent être intégrées.* ». Le numéro 20 donne le ton : « on doit prêter attention en premier lieu au principe suivant lequel la traduction des textes de la Liturgie romaine ne sont pas une oeuvre de créativité, mais qu'il s'agit plutôt de rendre de façon fidèle et exacte le texte original dans une langue vernaculaire. »
- Le 3/9/2017, dans son motu proprio *Magnum Principium*, le pape François souhaite que toutes les traductions en langue vernaculaire soient revues, selon de nouveaux critères. Ceux-ci ont parfois été âprement discutés (la science de la traduction est une science difficile). Pour rester simple, retenons, au terme de ces hésitations, la triple fidélité à laquelle le pape François a invité les traducteurs :
  - Fidélité au texte latin : la « prière de l'Église » manifeste la « foi de l'Église ». La foi exprimée dans la langue originelle – le latin – doit rester la même dans la langue du peuple. Il y a là un enjeu d'unité.
  - Fidélité à la langue de traduction : chaque langue a son génie propre, ses images, ses manières de formuler les idées. Le mot à mot n'assure en rien la qualité d'une traduction.
  - Fidélité à la compréhension des fidèles : chaque langue est plongée dans une culture, une époque et un espace donnés. Au Canada francophone, le terme « calice » est une insulte. Le terme « coupe » convient donc mieux.

## Points de repère théologiques

### **Liturgie et unité de l'Église**

Le Missel romain n'est pas un simple livre, comme le montrent les querelles qui l'entourent. Régulant la prière de l'Église, il est signe de son unité et donc aussi de sa foi. *Lex orandi, lex credendi* : la règle de la prière est la règle de la foi ; « l'Église croit comme elle prie ».

Il est signe de l'unité de l'Église à un point tel que Paul VI écrit à Mgr Lefebvre en 1976 : « Pour les catholiques de rite romain, l'Ordo Missæ est un signe privilégié de leur unité ». Le missel de 1970 est donc indissociable du concile Vatican II. Rejeter l'un, c'est rejeter l'autre. La première clef d'interprétation du missel actuel et de sa nouvelle traduction que nous recevons aujourd'hui est donc bien le Concile Vatican II.

### **Célébrer l'eucharistie, l'affaire de tout le peuple de Dieu**

Le missel de Paul VI n'est ni un livre de recettes, ni un manuel d'instructions, ni le livre du prêtre. Ces trois négations nous aideront à mieux comprendre ce qu'il est.

- Le missel n'est pas un livre de recettes. On aborde trop souvent ainsi les livres liturgiques. On regarde la table des matières en allant rapidement à la section dont on a besoin. Ce faisant, on cherche le « comment » de la liturgie sans s'arrêter au « pourquoi », à sa signification.
- Le missel n'est pas un livre d'instructions. Il ne s'agit pas, à la manière d'une bibliothèque Ikea, de sortir les pièces, de comprendre comment faire et d'avoir les bons outils. La liturgie est une action. L'eucharistie célébrée est un événement en un temps et un lieu ; l'assemblée qui célèbre est différente aujourd'hui de ce qu'elle était hier et sera demain. « Le missel est au service de la célébration, comme la partition musicale est au service du concert. L'acte musical et la musique vivante dépassent toutefois la seule partition ! De même, il ne suffit pas de suivre matériellement les indications du Missel pour que jaillisse l'action de grâce unanime de l'Église. » [André HAQUIN, *Qu'est-ce qu'un missel ?*]
- Le missel n'est pas le livre réservé au prêtre. À la messe, il n'y a pas d'assistance ou de public au sens où on l'entend pour un spectacle ou un concert. Tous les baptisés, membres du corps du Christ, s'unissent et participent à l'action de grâce au Père que le Christ lui rend dans l'Esprit. Telle est la signification, spirituelle, physique et bien réelle, de la participation active. Cela implique, pour le prêtre qui préside, une connaissance de l'assemblée à laquelle il appartient et avec qui il célèbre ; avec celle-ci, il est invité à adopter une attitude et un fonctionnement synodal. Car la liturgie n'est pas l'affaire d'une personne ou d'un groupe d'intérêt, mais celle de toute l'Église.

Les baptisés qui célèbrent l'eucharistie sont aussi invités à plusieurs conversions : participer à la messe n'est plus une affaire de précepte dominical, d'obligation ou de piété personnelle. Les baptisés, convoqués par Dieu, se rassemblent pour devenir corps du Christ. Puis, devenus ce qu'ils ont reçu, ils sont renvoyés dans le monde pour, comme le Christ l'a fait, le nourrir de ce dont ils sont nourris, la Parole et le Pain vivants, un même corps du Christ donné pour la vie du monde.

## Points de repère pastoraux

### **Traduire : un acte de tradition.**

Une nouvelle traduction est en elle-même un acte de *traditio* du mystère de la foi, car elle s'insère dans une histoire continue de la transmission de la foi tout en témoignant de l'élan missionnaire et évangélique de l'Église, toujours soucieuse de donner à entendre ce mystère dans les cultures contemporaines.

Pour nous chrétiens, et de façon particulière pour nous catholiques, la traduction fait partie essentielle de la transmission de la foi. Les textes bibliques de l'Ancien Testament ont été rédigés en hébreu et en araméen ; très tôt cependant, pour être accessibles aux gens vivant hors du territoire juif, ils ont été traduits en grec, dans une version qu'on appelle la Septante. Le Nouveau Testament a été écrit en grec ; certains mots ou expressions (amen, alléluia, abba, kyrie eleison) rappellent toujours cet héritage.

Pour rejoindre le monde romain, les mêmes textes ont été ensuite traduits en latin, grâce au travail de saint Jérôme et à sa version de la Bible, la Vulgate. Le même travail de traduction et de transmission se maintient dans les langues actuelles : on trouve actuellement la Bible complète en plus de 500 langues, et le Nouveau Testament en 1300.

### **Traduire : un acte de fidélité.**

Les traducteurs rappellent souvent que leurs travaux ont été effectués à partir des textes hébreux, araméens et grecs originaux. Tout acte de traduction doit ainsi être attentif à ce que la traduction rende fidèlement le contenu de la foi que l'Église exprime dans sa prière, et ce dans un langage accessible aux contemporains : double fidélité donc, pour que la transmission de la foi s'effectue réellement.

Par ailleurs, les textes du Missel comprennent différentes strates, révélatrices de l'histoire bimillénaire de l'Église. On y trouve des extraits de la parole de Dieu (antiennes d'ouverture et de communion), des prières remontant aux premiers temps de l'Église (le Canon est cité déjà en grande partie par saint Ambroise, mort en 397), des oraisons et des préfaces inspirées de saint Léon le Grand (pape de 440 à 461) et de saint Thomas d'Aquin (mort en 1274), ainsi que des différents conciles. On trouve aussi des prières contemporaines : prières eucharistiques II, III et IV, celles pour la réconciliation, pour les circonstances diverses, de même que les oraisons propres pour les saints récemment canonisés.

Grâce au travail de traduction, les fidèles francophones de notre temps ont accès dans leur langue au précieux héritage de la foi que l'Église transmet dans sa Tradition vivante, en annonçant la Parole de Dieu et en célébrant la Sainte Liturgie.

## Pour conclure ces points de repère.

La publication de la nouvelle traduction de la troisième édition typique du Missel romain de 1970 et son implantation dans l'Église d'ici sont importantes, mais ne sont qu'une étape. Elles resteront lettres mortes si elles ne sont accompagnées, pour tous les membres du peuple de Dieu, d'un renouvellement du dynamisme liturgique et de l'art de célébrer. Et cela, seule une formation adaptée, mystagogique, le permettra.